Appel de projets Recherche participative

Guide

Novembre 2023

# Présentation générale

***Reconnaitre***, le Pôle d'enseignement supérieur en petite enfance de la Montérégie, est une initiative des établissements d’enseignement supérieur présents sur le territoire de la Montérégie. Il vise à répondre à des enjeux sociaux par l’enrichissement de programmes de formation, et ce, dans l’optique d’actualiser les compétences professionnelles des personnes intervenantes en milieux de garde, notamment.

L’organisme est financé par le ministère de l’Enseignement supérieur (MES) à travers son programme de pôles régionaux. Ce programme vise l’amélioration de la concertation entre les établissements d’enseignement collégial publics et les établissements universitaires sur un même territoire. Il veut favoriser le déploiement d’actions régionales harmonisées comme réponse à des problématiques éducatives.

Plus spécifiquement, la mission de ***Reconnaitre***est d’animer des espaces de collaboration entre les six (6) cégeps et les quatre (4) universités présents dans la région de la Montérégie. À travers le soutien à des projets concrets en recherche, ***Reconnaitre***contribuera au développement des compétences professionnelles dans le domaine de la petite enfance. Cela permettra, en conséquence, de renforcer l’adéquation entre la formation et l’emploi de ce secteur, principalement. Un ensemble de partenaires du milieu scolaire et extrascolaire est impliqué dans la poursuite de cette mission pour assurer la faisabilité et la cohérence des réalisations.

Par ailleurs, dans cet appel de projets, ***Reconnaitre***fait le choix de privilégier les projets s’inscrivant dans une méthodologie participative[[1]](#footnote-2). Cette préférence est cohérente avec la culture des métiers liés à l’intervention éducative en milieux de garde et le caractère interordres inhérent aux activités d’un pôle d’enseignement supérieur.

# Établissements membres

****

# Notion de projet

Un projet suppose généralement de l’innovation, quelque chose qui n’a pas encore été fait, ou, du moins, pas exactement de la même façon ou dans le même contexte; il est synonyme de valeur ajoutée. Le degré de nouveauté ou d’originalité peut varier considérablement d’un projet à un autre. Par définition, le projet est temporaire; il est soumis à une date de début et à une date de fin prédéterminée. Les résultats issus de ces projets sont généralement intégrés dans les pratiques courantes.

Le projet est considéré comme un outil de changement dynamique, concret et signifiant pour les acteurs terrain. Il peut être axé sur le développement des connaissances dans un champ d’études, mais aussi prendre la forme d’une expérimentation ou, encore, d’une activité d’animation. Le projet est la principale stratégie retenue de ***Reconnaitre***pour atteindre les objectifs de son plan d’action.

# Objectifs auxquels répond cet appel de projets

*Objectif principal :*

Soutenir la recherche concertée entre les établissements d’enseignement collégial publics et les établissements universitaires dont les résultats permettront de déployer une action régionale dans le domaine de la petite enfance.

*Objectifs spécifiques :*

* Répondre à des problématiques caractérisant l’exercice des professions liées à la petite enfance causées, entre autres, par la complexification de la fonction de travail en intervention éducative auprès des tout-petits.
* Répondre à des besoins d’adéquation formation-emploi dans le domaine de la petite enfance en contexte de pénurie d’intervenantes et d’intervenants en milieux de garde.
* Dans le domaine de la petite enfance, améliorer la fluidité des parcours de formation et des transitions interordres, notamment en matière d’harmonisation et d’actualisation des contenus de formation.
* Favoriser le rapprochement des cégeps et des universités avec l’enseignement secondaire afin d’attirer les garçons dans les programmes d’études liés à la petite enfance.

# Appel de projets à deux volets

*Volet ciblé : Favoriser l’accessibilité des personnes en enseignement supérieur*

Ce volet vise, d’une part, à augmenter les admissions dans les programmes collégiaux, tant au secteur ordinaire qu’à la formation continue, et dans les programmes universitaires de premier cycle. D’autre part, il veut favoriser l’accessibilité aux études en en enseignement supérieur à une population étudiante de diverses provenances.

Le choix d’un programme chez l’étudiante et l’étudiant est tributaire de plusieurs influences. Par exemple, l’approche orientante propose quelques pistes d’action. Le sujet du projet peut aussi être en lien avec les dimensions des représentations des professions ou la perception de son sentiment de compétence.

Les facteurs qui affectent la rétention et la persévérance des étudiantes et des étudiants dans les programmes menant aux professions qui s’exercent auprès des tout-petits peuvent être des pistes à explorer. À titre d’exemples, on peut penser aux caractéristiques déterminant une transition scolaire réussie ou aux impacts de préconiser une approche inclusive en termes scolaires.

*Volet 2 : Actualisation des contenus de formation en petite enfance[[2]](#footnote-3).*

Les professions liées au domaine de la petite enfance ont beaucoup évolué depuis les dernières décennies. Les tâches se sont diversifiées et l’intervention éducative en milieu de garde s’est considérablement complexifiée. Cette situation pose des défis aux intervenantes et aux intervenants en milieux de garde, mais aussi au personnel qui dispensent la formation dans le domaine de la petite enfance. Les contenus des différentes formations offertes doivent s’actualiser et, autant que possible, s’harmoniser.

Les sujets de recherche, ici, peuvent être nombreux et variés. Il peut s’agir de l’utilisation d’outils d’intervention éducative permettant le développement global des enfants, des fondements pédagogiques d’approches éducatives ou, encore, des applications de la notion de qualité éducative. La mobilisation des acteurs impliqués, l’application des connaissances théoriques en petite enfance, les relations parents-intervenants ou bien les impacts de la formation sur mesure sont autant d’exemples d’objets d’études.

# Conditions de base pour soumettre un projet

* Les projets doivent être menés par des personnes obligatoirement employées par un des établissements membres. Ces personnes doivent composer une équipe dite "interordres", soit provenir du collégial et de l'universitaire. Toutes les catégories de personnel sont admissibles, mais les membres du personnel enseignant et professionnel sont favorisés. La collaboration avec des étudiantes et des étudiants est évidemment bienvenue. De même, il est possible de s’adjoindre des organismes externes aux établissements membres de ***Reconnaitre***comme des entreprises ou des associations pourvu que leurs services soient disponibles en Montérégie.
* En vertu de la *Politique sur la conduite responsable en recherche*, « tous les chercheurs et les chercheuses se doivent de respecter les règles d’éthique propres à la recherche, notamment lorsque celle-ci implique la participation de sujets humains »[[3]](#footnote-4)et s’appuyer sur les différentes politiques en matière de recherche des établissements concernés. Il doit planifier d’avoir l’aval d’au moins un comité d’éthique institutionnel. Dans le cas contraire, une justification doit être fournie.
* La durée du projet doit être définie en tranches de 6 mois (un semestre minimum et trois au maximum). Les projets seront tous réputés démarrer en mai de l’année où ces derniers auront été accordés.
* Un formulaire de dépôt de demande de projet est fourni[[4]](#footnote-5). Toutes les rubriques du formulaire de demande de projet doivent être complétées. Un document incomplet ne sera pas évalué par le jury.
* Les projets devront être reçus avant le 29 mars 2024 à 16 h à l’adresse suivante : concours@reconnaitre.ca. Un accusé de réception sera envoyé.

# Calendrier de l’appel de projets

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1 | Lancement de l’appel de projets | 6 novembre 2023 |
| 2 | Échéance pour le dépôt d’une demande | **29 mars 2024, 16 h.** |
| 3 | Évaluation des projets | Du 1er avril au 24 avril 2024 |
|  | Annonce des projets acceptés | 25 et 26 avril 2024 |
| 4 | Communications avec les responsables des projets | Semaine du 6 mai 2024 |

**Évaluation des projets**

Le projet considéré admissible sera soumis à l’évaluation d’un jury indépendant[[5]](#footnote-6). Les critères suivants seront appliqués :

*Pertinence (30 %)*

* Les liens avec l’un ou plusieurs objectifs d’actions de ***Reconnaitre***sont explicites, considérant le volet dans lequel le projet s’inscrit.
* L’état de la question est clairement exposé.
* Les moyens prévus sont cohérents avec l’état de la question et les résultats anticipés.
* Les résultats anticipés sont en lien explicite avec les objectifs proposés.

*Qualité du projet (40%)*

* Le plan de mise en œuvre du projet est cohérent.
* La description du projet montre une compréhension approfondie du thème.
* L’échéancier est réaliste et les tâches sont bien réparties dans le temps.
* Considérant le volet ciblé, l’approche et les moyens sont clairement définis.
* Les rôles et responsabilités des personnes impliquées dans le projet sont clairement définis.
* Le cas échéant, la contribution des partenaires est bien située.
* Le montage financier est précis et détaillé.
* La qualité de la langue de la présentation écrite du projet est adéquate.

*Résultats anticipés (30 %)*

* Les retombées (possibilités de transfert ou de mobilisation des résultats) pour les établissements et pour la région de la Montérégie sont clairement décrites.
* Des moyens de diffusion des résultats sont planifiés.
* Un plan de suivi concernant l’utilisation des résultats est décrit.

# Modalités de suivi des projets

*Gestion du projet*

Une convention d’aide est envoyée à la personne responsable du projet. Celle-ci doit la retourner par courriel, dûment signée, en format PDF non protégé, à l’adresse indiquée. À défaut de le faire, le demandeur est réputé refuser l’offre de subvention.

La direction de ***Reconnaitre***, responsable de l’appel de projets et du suivi des projets, se réserve le droit :

* de retirer, en tout ou en partie, la subvention versée si l’équipe projet manque aux obligations attendues ou si elle emploie à d’autres fins l’argent versé pour un projet donné;
* de refuser d’évaluer un projet si celui-ci n’est pas conforme aux modalités du présent guide;
* d’effectuer des vérifications et de demander toute pièce justificative liée au projet de recherche, notamment au regard des dépenses engagées;
* de vérifier auprès des autorités concernées l’authenticité de tous les documents et de tous les renseignements fournis dans la demande;
* de limiter le montant de la subvention qui devrait être allouée à un projet, de réduire sa durée et d’établir toute autre condition que le comité d’évaluation jugerait appropriée;
* de communiquer avec les personnes affectées au projet pour confirmer leur participation, ou pour toute information relative à ce dernier.

*Démarche de suivi et livrables*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1 | Rencontre initiale des chargés de projets | Mai 2024 |
| 2 | Signature de la convention d’aide financière | Juin 2024 |
| 3 | Premier versement des sommes attribuées (20 %) | Août 2024 |
| 4 | Rapport des activités de mi-parcours | Selon le calendrier de réalisation duprojet |
| 5 | Second versement des sommes attribuées (50%) | Selon le calendrier de réalisation du projet, à la réception du rapport de mi- parcours |
| 6 | Rapport des activités final et bilan financier[[6]](#footnote-7) [7](#_bookmark6) | Selon le calendrier de réalisation duprojet |
| 7 | Dernier versement des sommes attribuées (30%) | Selon le calendrier de réalisation du projet, à la réception du rapport final |
| 8 | Communication des résultats | Selon les opportunités |

Toute modification importante apportée au projet subventionné doit faire l’objet d’une demande écrite soumise à la direction de ***Reconnaitre***. Cette demande de modification est alors évaluée et la direction peut décider, s’il y a lieu, de son acceptation, de la diminution de la subvention, de la suspension des versements prévus ou de leur annulation. Un remboursement peut également être demandé à l’établissement.

# Financement

*Dépenses admissibles*

* Rémunération du personnel enseignant, du personnel professionnel et du personnel de soutien, selon les conventions collectives en vigueur.
* Rémunération des étudiantes et étudiants en fonction des politiques des établissements.
* Matériel didactique spécifique essentiel à la réalisation du projet.

Par conséquent, sont exclus :

* Les honoraires financés par d’autres sources;
* L’achat ou la location de matériel de bureau et d’outils informatiques;
* Les frais administratifs liés au fonctionnement des établissements;
* L’achat de nourriture et de boisson;
* Au collégial, les frais liés à la charge de travail habituelle du personnel enseignant, du personnel professionnel et du personnel de soutien.

*Sommes disponibles*

***Reconnaitre***met à la disposition de l’appel de projets 2024 une somme globale de $400 000. À titre indicatif, environ 75 % de cette somme pourra être consacré au volet 1 et 25% au volet 2. ***Reconnaitre***souhaite soutenir quatre (4) projets soit, en moyenne, $100 000 par projet. Ces ratios peuvent varier en fonction de la nature et de la qualité des projets reçus.

# Accompagnement et questions

La direction de ***Reconnaitre*** peut apporter du soutien pour la rédaction préliminaire du projet ou pour identifier des partenaires et des ressources utiles au projet. Pour toutes questions concernant le présent appel de projets, veuillez communiquer avec :

Geneviève Perron

genevieve@reconnaitre.ca 450-521-7394

3000 boulevard de Tracy

Sorel-Tracy, Qc

J3R 5B9

Annexe *Pôle d’enseignement supérieur en petite enfance de la Montérégie*

# Naitre, connaitre et reconnaitre…

… un jeu de mots à trois dimensions qui exprime les valeurs du Pôle.

NAITRE invite à s’*éveiller* à la réalité des enfants de 0 à 5 ans !

Il s’agit d’une réalité diversifiée où la qualité de l’environnement joue un rôle déterminant. Les activités du Pôle sont centrées sur l’intervention éducative, partout elle peut faire la différence. Les tout-petits sont au centre de toutes les actions, directes ou indirectes, de l’organisation.

CONNAITRE incite à *développer* les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les savoir-agir ! Pour offrir un environnement de qualité où le développement des enfants sera protégé, il est nécessaire de produire, d’actualiser et de partager des connaissances et les pratiques exemplaires. Les activités du Pôle soutiennent la

recherche et la formation en enseignement supérieur relativement à l’intervention éducative.

RECONNAITRE encourage à *explorer* le monde de l’intervention éducative !

La qualité des intervenantes et des intervenants, la diversité des ressources et l’efficacité des outils d’intervention témoignent de la vitalité et des compétences professionnelles étendues de ce secteur. Les activités du Pôle contribuent à faire la promotion de cette richesse. Elles favorisent la création et l’initiative s’inscrivant dans cette dynamique de développement.

Annexe *Programmes d’études concernés (liste non-exhaustive)*

Programmes d’études spécifiques au domaine de la petite enfance

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Formation professionnelle | Services de garde en milieu scolaire | AEP |
| Formation collégiale | Techniques d'éducation à l'enfance | DEC et AEC |
| Gestion des services de garde | AEC |
| Trouble du spectre de l'autisme | AEC |
| Éducation inclusive en services de garde | AEC |
| Techniques d'éducation spécialisée | DEC |
| Techniques de travail social | DEC |
| Formation universitaire 1er cycle | Certificat en éducation à la petite enfance- diversité, inclusion, qualité | Certificat |
| Microprogramme en éducation préscolaire pour les enfants de 4 à 5 ans | Certificat |
| Certificat en petite enfance et famille - éducation et intervention précoce | Certificat |

Programmes d’études de domaines connexes au domaine de la petite enfance

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Formation professionnelle | Santé, assistance et soins infirmiers | DEP |
| Formation collégiale | Techniques d’intervention en délinquance | DEC |
| Soins infirmiers | DEC |
| Intervenir en santé mentale | AEC |
| Sciences humaines | DEC |
| Sciences de la nature | DEC |
| Formations universitaires 1er cycle susceptibles d’accueillir des diplômé.e.s en petite enfance | Psychoéducation | Certificat et bacc. |
| Psychologie | Certificat et bacc. |
| Psychosociologie | Bacc. |
| Enseignement (préscolaire, primaire, adaptation scolaire) | Bacc. |
| Sciences de l’activité physique | Bacc. |
| Travail social | Certificat et bacc. |

Source : sites web des établissements membres, décembre 2021.

Annexe *Formulaire en bref*

**Sommaire du projet**

*Titre du projet*

*Identification des personnes membres de l’équipe de recherche interordres (indiquez la personne responsable du projet)*

Nom et prénom :

Fonction et établissement : Coordonnées :

Adresse de courriel :

Téléphone :

Expertises mises à contribution dans le projet :

*Identification des partenaires externes, le cas échéant*

Nom et prénom :

Fonction et établissement : Coordonnées :

Adresse de courriel :

Téléphone :

Expertises mises à contribution dans le projet :

*Appréciation de la somme globale nécessaire pour la réalisation du projet*

# Détail du projet

*Description du projet*

État de situation et problématique identifiée *(env. 1000 mots)*

Objectifs poursuivis spécifiques au projet *(env. 500 mots)*

Application spécifique de la méthodologie de recherche participative (ou l’une de ses déclinaisons) *(env. 1000 mots*)

Résultats anticipés *(env. 500 mots)*

*Rôles et responsabilités des personnes impliquées (incluant les partenaires externes, le cas échéant)*

Description des tâches qui seront confiées à chaque membre de l’équipe de recherche

*Durée du projet et échéancier de réalisation*

Calendrier du déroulement du projet indiquant les étapes ou phases

Dates d’échéance en fonction des étapes ou phases

*Prévisions budgétaires du projet*

*Montage* *financier organisé en fonction des étapes ou phases indiquant les coûts estimés pour chaque opérations et tâches assignées aux membres de l’équipe de recherche*

*Approbation des directions des établissements concernées et des autorités compétentes*

Direction du cégep (direction ou direction adjointe des études)

Nom du cégep :

Nom et prénom :

Titre :

Signature :

Direction des universités (vice-rectorat aux études ou son représentant)[[7]](#footnote-8)

Nom du cégep :

Nom et prénom :

Titre :

Signature :

Lettre d’intention du partenaire externe, le cas échéant

**Bibliographie sommaire**

**Quelques ouvrages de référence en méthodologie de recherche participative**

Lehrer, Judith et al. (sous la direction). 2021. *La recherche en éducation à la petite enfance, origines, méthodes et applications*. Collection Éducation à la petite enfance, Montréal, Presse de l’université du Québec, 723 p.

Bourgeois, Isabelle, dir. 2021. *Recherche sociale, de la problématique à la collecte de données*. 7e édition, Québec, Presses de l’Université du Québec, 560 p.

Thierry Karsenti et L. Savoie-Zajc, dir. 2018. *La recherche en éducation, étapes et approches*. 4e édition, Montréal, Presses de l’université de Montréal. 456 p.

**Quelques ouvrages de référence récents en petite enfance**

Bouchard, Caroline dir. 2019. *Le développement global de l’enfant de 0 à 6 ans en contextes éducatifs.* Montréal, Presses de l’université du Québec, 516 p.

Charron, Annie dir. 2021. *L’éducation préscolaire au Québec, fondements théoriques et pédagogiques.* Montréal, Presses de l’université du Québec, 320 pages.

Québec. 2021.

Famille Québec. 2021. *Référentiel de compétences des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance*. Québec, Publication du Québec, 65 p.

Gaudreau, Nancy, dir. 2021. *Le développement professionnel en milieu éducatif, des pratiques favorisant la réussite et le bien-être*. Montréal, Presses de l’université du Québec, 334 p.

Québec. 2019. *Accueillir la petite enfance, programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l’enfance*. 3ème édition, Québec, Publications du Québec, 204 pages. Consulté en ligne en octobre 2021.

**Quelques ressources numériques[[8]](#footnote-9)**

*Projet Alex, un cadre de référence pour soutenir l’éducation par la nature*. <https://tout-petits.org/actualites/2021/un-cadre-de-reference-pour-soutenir-l-education-par-la-nature/>

*Qualité des contextes éducatifs de la petite enfance*. <https://qualitepetiteenfance.uqam.ca/>

*Carrefour national en éducation de la petite enfance*. <https://oraprdnt.uqtr.uquebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=2855>

*Centre d’études interdisciplinaires sur le développement de l’enfant et la famille*. <https://oraprdnt.uqtr.uquebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=1910>

1. LEHRER, Joanne et al. (dir.) 2021. *La recherche en éducation à la petite enfance, origines, méthodes et applications*. Collection Éducation à la petite enfance, Québec, Presses de l’Université du Québec, p. 351 à 452. [↑](#footnote-ref-2)
2. Voir la liste des programmes d’études visés en annexe (p. 9). [↑](#footnote-ref-3)
3. Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada, *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*, octobre 2018, accessible à l’adresse suivante : [http://www.frqs.gouv.qc.ca/documents/10191/186009/EPTC+2+%282018%29.pdf/ccc06995-115c-4c23-bb8b-](http://www.frqs.gouv.qc.ca/documents/10191/186009/EPTC%2B2%2B%282018%29.pdf/ccc06995-115c-4c23-bb8b-) 264c6a097f56. [↑](#footnote-ref-4)
4. Voir l’annexe *Formulaire* en page 9 [↑](#footnote-ref-5)
5. Le jury sera formé par des personnes désignées par *Reconnaitre.* Il recommandera les meilleurs projets jusqu’à l’épuisement des fonds disponibles pour l’année 2024-2025*.* [↑](#footnote-ref-6)
6. Un gabarit de présentation du rapport des activités sera fourni ultérieurement. [↑](#footnote-ref-7)
7. Si la contribution du professeur au projet de recherche n’exige pas de libération de tâche ou de rémunération spécifique modifiant sa tâche d’enseignement, le professeur peut signer directement le formulaire. [↑](#footnote-ref-8)
8. Voir aussi [www.reconnaitre.ca](http://www.reconnaitre.ca) aux rubriques *Ressources* et *Actualités.* [↑](#footnote-ref-9)